

SPR03

Laurent Juy 12 rue des Cygnes

45750 St Prayre

Constate qu'un Permis de
Construire a été accordé sur
Par Parcelle 373 et l'alignement
attendu pour permettre un trottoir
sécurisé à la largeur de 1,30 n'aura
pas lieu. Elle va rester de 10 à 20 cm
sur les 50 derniers mètres de la
rue Bel Air qui débouche sur la
route de St Mesmin.

Ne peut comprendre que la commune
n'ait pas fait valoir un droit
de préemption pour permettre la
sécurité, des cyclistes, piétons,

Pour la sécurité et permettre
une circulation douce
de demande l'alignement
logique des 50 derniers
mètres de la rue Bel Air

Pierre ALAZARD
Commissaire Enquêteur

